

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT DANS LE VAL-D'OISE

## PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

### CABINET - DIRECTION DES SÉCURITÉS

#### Bureau des polices administratives

- Arrêté n° 2023-1107 du 22 décembre 2023 portant autorisation provisoire d'installation d'un système de vidéo-protection aux abords du commissariat de Garges-lès-Gonesse 1
- Arrêté n° 2023-1108 du 22 décembre 2023 portant autorisation provisoire d'installation d'un système de vidéo-protection aux abords du commissariat de Goussainville 3

**DECEMBRE 2023 - RAAE n°155 du 26 décembre 2023**  
**publié le 26 décembre 2023**

### DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

#### Bureau de l'intercommunalité et du contrôle de légalité

- Arrêté inter-préfectoral DCL n°2023-4160 du 22 décembre 2023 portant retrait de la commune d'Aubervilliers du syndicat intercommunal pour la restauration collective (SIRESCO) 5

- Arrêté n° A 23-351 du 26 décembre 2023 portant adhésion de la commune de Bantelu au syndicat intercommunal d'assainissement autonome 8

- Arrêté n° A 23-352 du 26 décembre 2023 portant adhésion de la commune de Montgeroult au syndicat intercommunal des eaux de la Viosne, de l'Aubette et de la Montcient (SIEVAM) 11

#### Bureau du contentieux et de l'expertise juridique

- Arrêté n° 2023-02 du 22 décembre 2023 fixant la liste des publications de presse et des services de presse en ligne habilités à publier les annonces judiciaires et légales dans le département du Val-d'Oise pour l'année 2024 16

### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

#### Service de l'habitat, de la rénovation urbaine et du bâtiment

- Arrêté n° 2023-17555 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune d'Auvers-sur-Oise 19

- Arrêté n° 2023-17556 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune d'Eghien-les-Bains 23

- Arrêté n° 2023-17557 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune d'Izanville 26

- Arrêté n° 2023-17558 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune de Franconville 29

- Arrêté n° 2023-17559 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune de Montlignon 32

- Arrêté n° 2023-17560 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune de Montmorency 35

Tél : 01 34 20 29 39  
mél : [pref-raa95@val-doise.gouv.fr](mailto:pref-raa95@val-doise.gouv.fr)

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : [www.val-doise.gouv.fr](http://www.val-doise.gouv.fr)

Arrêté n° 2023-17561 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune de Nesles-la-Vallée 38

Arrêté n° 2023-17562 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune de Le Plessis-Bouchard 41

Arrêté n° 2023-17563 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune de Saint-Brice-sous-Forêt 44

Arrêté n° 2023-17564 du 22 décembre 2023 prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du code la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022 pour la commune de Saint-Leu-la-Forêt 47

## **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS**

Récépissé D. 2023-368 du 22 décembre 2023 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP932695930 50

Récépissé D. 2023-371 du 22 décembre 2023 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP982123069 52

Récépissé D. 2023-380 du 22 décembre 2023 de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP98187752 54

## **PRÉFECTURE DES YVELINES**

Arrêté du 19 décembre 2023 portant subdélégation de la signature de Madame Anne-Florie CORON, directrice départementale des territoires des Yvelines, relative aux transports exceptionnels des départements du Val-d'Oise et des Yvelines 56